

CANDIDATS COMMUNISTES

OCCITANIE EN COMMUN

DOSSIER DE PRESSE

Manifeste pour une Occitanie en commun

Nous voulons être utiles, porter des propositions qui répondent aux besoins. Nous faisons de la jeunesse notre priorité.

Nous refusons de laisser le poison de l'extrême-droite fragiliser notre région et diviser ses habitant·e·s.

Combattre ses idées et les faire reculer dès le premier tour est un objectif majeur de notre rassemblement.

Uni·e·s nous allons y arriver. Nous refusons que les politiques libérales déconstruisent nos solidarités, opposent et dissocient efficacité économique et justice sociale, industries ou agriculture et écologie.

Nous voulons défendre l'emploi, aider les entreprises et commerces au maintien de leurs activités, participer du développement des services publics. Nous souhaitons soutenir les milieux sportifs, culturels, les actrices et acteurs du tourisme. Nous voulons développer le ferroviaire & tout en agissant pour les modes de transports multimodaux.

Agir pour une politique de santé efficace et respectueuse de nos soignant·e·s et des patient·e·s. Soutenir les plus fragiles et nos aîné·e·s. Mettre l'éducation, l'égalité des droits au cœur de nos ambitions

Être utile et répondre aux besoins de nos concitoyens

A un mois du premier tour des élections régionales les communistes appellent à une mobilisation du monde du travail et de la création pour voter et faire voter pour la liste Occitanie en Commun de Carole Delga. Nous sommes engagés dans la liste pour amplifier les politiques de solidarité des 6 dernières années et créer les conditions de battre les droites LR et LREM et l'extrême droite.

Avec nos élus, nos vice-présidents, nous avons mis en œuvre des politiques d'intérêt général notamment sur les questions de mobilités et des solidarités. Dans les six années à venir nous voulons répondre aux besoins des habitants de la région sur les questions des transports, de l'éducation de la santé.

Nous portons l'idée que notre priorité soit l'emploi et le maintien de l'activité industrielle et de services avec le développement des services publics.

Nous défendons les valeurs de tolérance, de laïcité, d'égalité de nos territoires en refusant les discours de haine et d'exclusions. Nous ne reculerons pas devant les intégristes de tous bords.

Élus, nous constituerons un groupe communiste sur lequel chacun pourra compter sur les six prochaines années pour mettre en œuvre nos propositions et aider le monde du travail et de la création.

Responsables associatifs, syndicalistes, cheminots, enseignants, infirmiers, territoriaux, élus de terrains nous ne nous résignons pas au rejet de la politique. Nous voulons convaincre le plus grand nombre de voter les 20 et 27 juin, nous voulons faire reculer l'absentéisme.

Nous invitons les femmes et les hommes de gauche d'Occitanie à dès le premier tour voter pour notre liste et Carole Delga. Nous pouvons infliger un revers à l'extrême droite qui cherche à gagner la région en étant devant ses représentants au premier tour. Cela aura une signification nationale et permettra de renforcer notre ambition de gagner ces élections régionales pour être utiles aux hommes et aux femmes de nos territoires dans un contexte de crises multiples où plus que jamais on a besoin de politiques de solidarités.



Pierre Lacaze,
chef de file des communistes
en Occitanie

CAROLE DELGA

Occitanie

EN COMMUN

VENDREDI 14 MAI 2021

DOSSIER DE PRESSE



Aujourd'hui, à Cahors je vous présente mon équipe au service des habitants du Lot et de l'Occitanie.

Elle est le reflet de notre histoire, de nos cultures, de nos talents, de nos territoires, de leurs enjeux en matière de santé, d'emploi, d'éducation, de sécurité, d'écologie, de mobilité ou encore d'aménagement.

Cette liste est bâtie sur trois piliers : le travail, le service aux autres et l'honnêteté.

Notre projet : proposer une région qui protège, capable de faciliter votre quotidien, qui continue à préparer l'avenir, où chacun se sente respecté, proche des décisions prises par les élus. Notre programme sera présenté en détail dans les semaines à venir.

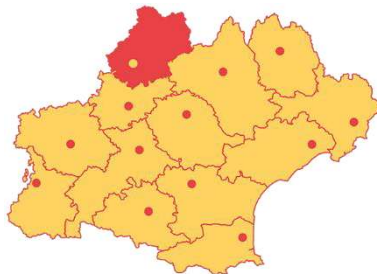
Je sais pouvoir compter sur chaque membre de mon équipe pour répondre concrètement à vos attentes, pour se battre pour notre région et pour rassembler toutes les énergies.

Nous avons l'Occitanie en commun.

Carole DELGA

MARIE PIQUÉ

71 ans, Vice-présidente Régionale en charge des Solidarités



Mariée et mère de deux enfants, Marie Piqué est présidente du Mouvement de la Paix du Lot. Elle aime faire de la voile et lire mais surtout profiter des moments simples avec ses proches. Fidèle, elle partage avec Carole Delga, ses valeurs humaines et son engagement pour le bien commun.

Marie Piqué est aujourd'hui vice-présidente régionale sortante en charge des solidarités, des services publics, de la vie associative et du logement. Elle œuvre quotidiennement pour plus de justice sociale et d'égalité.



EN 3 QUESTIONS

Que pensez-vous de l'action de Carole Delga pour le Lot ?

Carole Delga a mis en place des solutions en accord avec les besoins du terrain et du quotidien. 360 000 masques distribués pour protéger les lotois, 2300 entreprises du territoire soutenues, 1900 logements rénovés grâce à l'aide de la Région. Ces chiffres en sont la preuve.

Pourquoi vous engagez-vous de nouveau à ses côtés ?

Je partage avec la présidente sa volonté de justice sociale. Les promesses ont été tenues et les habitants d'Occitanie en sont les premiers bénéficiaires. Je veux poursuivre cette belle aventure humaine au service de mes concitoyens.

Quelle est votre ambition pour l'Occitanie ?

Que notre Région soit belle, heureuse et qu'il y fasse bon vivre. Que nous renforçons les politiques engagées afin que chacun y trouve sa place.

Contact presse : Lisa Mazières – 07 57 00 53 93 – presse.occitaniencommun@gmail.com



@PresseOccCommun

LES PROPOSITIONS DES COMMUNISTES POUR LA RÉGION

La jeunesse et l'éducation sont au centre des préoccupations et des ambitions des candidats communistes aux élections régionales en Occitanie.

- Création d'un observatoire des scolarités et des formations visant à réunir des élu-e-s régionaux, des représentants syndicaux, des représentants des parents d'élèves, des lycéens et des étudiants pour contribuer à la réflexion des élu-e-s régionaux sur ce thème notamment en faisant des propositions. Les représentants des branches professionnelles pourraient éventuellement y intervenir si besoin.
- Mettre en œuvre un plan santé en direction des lycéens et des étudiants pour répondre à l'urgence sanitaire.
- faire des cantines un levier de la transition agricole et de l'aide aux familles en difficulté en accentuant les efforts entrepris par la région.

Nous nous engageons à être à l'écoute des représentants syndicaux, de parents d'élèves, des lycéens et des étudiants qui voudraient organiser en cas de besoin des temps de préparation des conseils d'administration des établissements où nous serons amenés à siéger.

Nous serons aux côtés des personnels pour défendre le service public d'éducation.

Notre priorité, la sécurité de l'emploi et la solidarité

- Création d'un guichet unique ou d'une plateforme pour les salariés et leurs représentants leur permettant d'alerter sur la situation des entreprises, d'informer la Région pour obtenir des infos et éventuellement un accompagnement de manière anticipée.

Commission de suivi, de contrôle et d'évaluation des aides économiques, composée d'élu.e.s et des représentants des organisations syndicales de salariés et des organisations patronales locales. Clause de remboursement des aides si non-respect des engagements. Mise en place d'outils de communication sur le bilan des aides et rapports d'évaluation.

Mise en place de « contrats de progrès » majorant les taux des aides pour les entreprises qui s'engagent sur plusieurs années pour des politiques de formation et d'amélioration de leurs politiques salariales, de concertation sociale et de respect des normes environnementales. Aides sous forme de bonification des taux bancaires pour les TPE/PME afin de faciliter leur accès au crédit et inciter le secteur bancaire à investir dans l'économie réelle. Favoriser la reprise d'entreprises par les salarié(e)s sous forme de scoop, de SCIC (etc.). Pour toutes ces raisons, il faut une réelle banque publique d'investissements.

Organiser une conférence régionale sur l'emploi associant les organisations syndicales en refusant les restructurations et leur lot de pertes d'emplois. Des États généraux de l'emploi.

Les mobilités... .

Le ferroviaire.

Pas de remise en cause du caractère national du réseau ferré et de l'opérateur historique, garants de l'égalité des territoires pour l'accès au transport ferroviaire. Nous voulons un grand service public national du rail. L'État doit assumer ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire et donner à la SNCF les moyens d'assurer ses missions. Ici, l'État doit s'engager à hauteur de 900 M € pour le financement des infrastructures ferroviaires, en complément du nouveau Plan Rail régional, avec un développement industriel local pour répondre aux besoins.

Avec les LGV, les lignes nationales et les lignes de desserte fine du territoire, c'est d'un réseau complet et modernisé dont nous avons besoin pour répondre aux besoins mis en évidence par la crise

sanitaire. Prolongement de la convention TER jusqu'en 2030 avec une forte ambition de poursuite du développement de l'offre pour atteindre les 100 000 voyageurs/jours. La présence humaine reste une donnée déterminante. Des évolutions doivent être faites dans la gamme tarifaire. L'infrastructure c'est le plan rail pour lequel il faut obtenir la participation de l'État... la mise en place de l'agence Occitanie à Sncf Réseau avec les 50 ETP supplémentaires financés par la région.

Fret

Structuration avec la réouverture de Auch-Agen, le projet ferroviaire de Port-la-Nouvelle, le Perpignan-Rungis, les liaisons de proximité...

Le routier.

La poursuite de la complémentarité route rail est à amplifier dans le cadre du service public Lio... Les transports scolaires gratuits à partir de septembre 2021

Les Pôles d'échange multimodaux. C'est un dispositif à développer sur tout le territoire régional.

L'aéroportuaire.

La complémentarité des dix plateformes de la région doit être renforcée dans la période de la reprise des transports aériens.

Alternatives au diesel classique. Dans le cadre de la région à énergie positive, le diesel classique devra être remplacé. La région doit poursuivre et amplifier les expérimentations du mix énergétique de toutes les alternatives au diesel classique.

Le fluvial et les ports.

Il est indispensable de consolider encore le port de Sète, de développer celui de Port-la-Nouvelle en en faisant le grand port de la transition énergétique et écologique. Ces lieux doivent être ceux de la mobilité propre et éthique. De même nous engageons le renouveau des mobilités fret fluviale sur les canaux régionaux.

Pour un service public régional de médecine générale

- L'exigence d'un moratoire sur les fermetures de lits, de services et d'hôpitaux, de maternités et de centres de contraception et d'IVG
- L'objectif de remplacer l'ARS, bras armés du gouvernement pour amputer les services de santé publics, par de nouvelles structures assurant la démocratie sanitaire. L'ARS, créées par les ordonnances Juppé, symbolise la technocratie autoritaire, sans considération ni des personnels soignants, ni des usagers. Sa défaillance dans la gestion de la crise de la Covid-19, malgré ses efforts de communication médiatique, est manifeste
- Les actions de lutte contre les déserts médicaux, en soutenant de manière volontariste et prioritaire les centres de santé de médecine générale, pluridisciplinaire, dentaire... principalement dans les territoires populaires et ruraux. Ces centres publics de santé seront privilégiés par rapport aux maisons de santé liées à l'activité libérale
- La création d'une structure régionale de formation, de recrutement et de coordination de la médecine de ville salariée:
 - Pour réguler l'offre de soin dans les territoires
 - Organiser une véritable filière de recrutement en lien avec les centres de formation (Lycées, universités...)
 - Organiser le développement des terrains de stage dans les territoires
 - Permettre d'impliquer les organisations professionnelles dans la mise en œuvre et la gestion de ces politiques régionales
 - Pour organiser la complémentarité avec le service public hospitalier
- La mise en œuvre de véritables contrats territoriaux de santé, en lien avec les contrats locaux de santé, pour inciter les collectivités locales à s'informer et s'engager pleinement dans la construction de centres de santé

- Mobiliser les capacités d'emprunt et d'investissement de la Région pour lever les contraintes financières et budgétaires des territoires.
- Organiser, via un vaste réseau de centres de santé, un véritable maillage territorial en matière de prévention, de santé sociale et d'accès aux droits

Au niveau départemental

- Création de structures départementales de coordination de centres de santé territoriaux :
 - Pour une régulation plus fine de l'offre sur le territoire en tant que relais de la structure régionale
 - Pour répondre aux besoins en matière d'autonomie et de handicap, compétences directes des départements
 - Pour développer les services publics départementaux en matière d'accompagnement social, de prévention, etc.
- Organiser la complémentarité avec les hôpitaux de proximité et permettre leur renforcement
- Soutenir la création de réseaux départementaux d'organisations représentatives des salariés en centres de santé

L'eau, notre bien commun.

La région consacre un budget important à la politique de l'eau, elle doit travailler avec l'ensemble des instances et assumer la mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Vivre, travailler, bien manger et cultiver au Pays

L'agriculture, compétence régionale majeure, est au cœur de l'aménagement du territoire. L'industrie agro-alimentaire doit assurer les revenus des exploitants et la valorisation locale des plus-values, ainsi que l'indépendance alimentaire.

Assurer la qualité alimentaire attendue par les citoyens, le bien-être animal et les enjeux de maintien de l'élevage de coteaux pour la qualité et les paysages.

Moratoire sur le projet Florian et étude de projets alternatifs avec les associations et les entreprises de la région qui alertent depuis des mois.

En matière agricole, avec la crise internationale et climatique, aggravées par les crises sanitaires, de nombreux marchés d'export se sont fermés, les restaurations collectives ont connu de nombreux mois d'inactivités, les salons n'ont pas pu se tenir et la production agricole industrielle et surtout familiale ont été mises à mal. De nombreux grands groupes coopératifs, qui n'en ont plus que le nom mais bien la couleur des multinationales, restructurent leurs entreprises en faveur de la rentabilité financière au détriment de l'emploi et de la qualité des productions. Les circuits courts, l'agriculture paysanne, les expériences innovantes, le bio, l'agro-écologie, la gestion équilibrée de l'eau, ont besoin d'un souffle nouveau. Activité majeure de notre Région, l'agriculture a besoin de soutien, de débats et d'innovations (nouvelles pratiques, nouveaux circuits, nouveaux modes de vie, de travail, de production et de transformation). Les communistes proposent une sécurité alimentaire pour le bien manger pour tous (marchés d'éveil, restauration collective, cantines, restaurants communaux...), le soutien de l'élevage en grande souffrance, l'aide à l'installation d'agriculteurs par la maîtrise publique du foncier. Nous souhaitons la mobilisation des banques et des assurances pour jouer tout leur rôle dans une mutualisation du risque climatique et sanitaire. Il y a besoin de partager vraiment la plus-value des richesses produites et permettre un juste revenu aux exploitants familiaux et aux salariés de l'agroalimentaire ainsi qu'aux saisonniers. Nous saluons les avancées permises par la Loi Chassaigne fruit d'un long combat en matière de revalorisation des retraites agricoles des chefs d'exploitations. Elle doit désormais être étendue aux conjoints et à toutes celles et ceux qui ont travaillé sur l'exploitation. Les aides régionales en complément des fonds européens et nationaux doivent encore plus favoriser les critères pour l'emploi, la défense de la SAU, la qualité des sols et la réponse aux besoins sociaux. Il est grand temps de réorienter la PAC vers ces objectifs et des activités respectueuses des hommes, de la nature et du vivant. Dans tous les bassins de vie d'Occitanie, engageons le débat sur l'avenir de l'agriculture, la confrontation pour faire bouger les lignes et changer le modèle dans la manière de répondre aux missions de nourrir les hommes et d'aménager nos territoires.

1 UNE PRIORITÉ : LA RÉINDUSTRIALISATION VERTE DE NOS TERRITOIRES

Confrontée à une crise économique sans précédent, l'industrie française doit aujourd'hui retrouver sa souveraineté. La Région est le bon échelon pour agir car elle permet de créer des filières structurantes pour le territoire et solides pour l'avenir. Carole Delga propose trois axes concrets pour opérer la réindustrialisation verte de nos territoires :

TRANSFORMER LES FILIÈRES ET FAIRE ÉMERGER CELLES D'AVENIR

- **Objectif 100 000 « emplois de demain » en faveur de nouvelles filières :** biothérapies, énergies renouvelables (hydrogène vert et éolien en mer), écoconstruction, mobilités du futur.
- **L'habitat durable, une grande cause du mandat : création d'une filière régionale associant circuit court et matériaux biosourcés, innovations dans la construction neuve et la rénovation, facilités financières et administratives.**
- Assurer la souveraineté industrielle dans les filières clefs en doublant les moyens d'action de **l'Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques : objectif 80 000 emplois issus des relocalisations industrielles.**
- **L'Occitanie toujours pionnière de l'aéronautique et du spatial** avec le soutien à la recherche et au développement de l'avion vert ainsi que la 1^{ère} filière de production européenne de nano-satellites.
- **Soutien à la filière des véhicules durables : en lien avec la Mecanic Vallée, implantation d'ateliers de production de trains et cars, notamment à hydrogène**, création d'une « vélo factory » première usine de production et d'assemblage pour des vélos 100% Occitanie.

INNOVER GRÂCE À LA RECHERCHE

- **Augmentation des financements aux chercheurs pour répondre aux défis clefs (quantique, IA, hydrogène, spatial, santé, systèmes agroalimentaires durables).**
- **Organiser la coopération renforcée entre chercheurs et industriels : technocampus Hydrogène, Med Vallée...**

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION

- Une Région à économie positive : **contrats « entreprise durable et de progrès »** pour accompagner les entreprises dans leur projet de transformation vers un modèle plus écologique et socialement responsable au quotidien.
- **Booster la digitalisation et la transformation numérique des entreprises régionales en intégrant l'enjeu de la cybersécurité.**

SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES FILIÈRES AGRICOLE, VITICOLE ET AGROALIMENTAIRE RÉGIONALES

VISER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE LA RÉGION

- Avec 165 000 emplois, le secteur de la production alimentaire (production et transformation) représente le 1^{er} secteur d'emploi de la Région. Au cours des 6 dernières années, **le soutien à ce secteur a doublé**. Les dispositifs Pass et Contrats, largement ouverts durant la crise sanitaire, ont permis de renforcer l'investissement de ce secteur stratégique. En 2020, le secteur a investi plus de 130 millions d'euros avec un soutien de plus de 60 millions d'euros pour la Région.

Par ailleurs, les **assises régionales de la distribution** qui ont associé les producteurs et les distributeurs, ont marqué le démarrage d'un nouveau partenariat régional pour mettre en avant les produits d'Occitanie.

Demain, nous appuierons notre action sur les entreprises agroalimentaires qui utilisent et transforment les matières premières d'Occitanie et qui souscrivent à de véritables démarches de RSE.

FOCUS VITICULTURE, FILIÈRE AMBASSADRICE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

- Confrontée aux aléas climatiques et géopolitiques, la viticulture a bénéficié d'un soutien renforcé de la région. Au-delà du Plan de Relance viticole durant la crise Covid sur lequel la Région a mobilisé 7 millions d'euros, la filière a bénéficié d'un soutien total de plus de 20 millions d'euros à près de 428 entreprises viticoles pour la dynamisation de leurs ventes en France et à l'Export.

La Région travaille d'ores et déjà sur un **contrat de filière viticole** qui demain permettra à la fois de réaliser des opérations de promotion collective mais aussi de maintenir la capacité de production viticole en prenant en compte l'environnement.

Pour notre agriculture, deux priorités seront mises en œuvre : **faciliter l'accès au foncier** pour les jeunes et **accompagner les exploitations** au travers des **contrats d'agriculture durable**.





2 UN ENGAGEMENT : L'ACCÈS À L'EMPLOI

Avec pour ambition de devenir la première Région inclusive, l'Occitanie en Commun garantit des solutions d'accompagnement pour former et favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de chacun. Pour cela, Carole Delga agira selon trois piliers :

FORMER

- Sur tout le territoire régional, création de 10 écoles pour la **formation aux métiers de la transition écologique**.
- **Un accès facilité à la formation pour les travailleurs indépendants** en partenariat avec les différentes branches pour créer une offre de formation plus modulable et accessible à ces métiers.
- **Des formations adaptées pour les personnes en situation de handicap**.

L'EMPLOI DES JEUNES

- « Occitanie Stages » : **une application unique pour tous les stages (de la 3^{ème} au Bac +5)**.
- **Création d'un « Revenu écologique jeune »** : pour financer la formation et le lancement des jeunes dans les emplois verts.
 - **Une indemnité pour les jeunes en formation** aux métiers verts.
 - Un nouveau **contrat PASS** sera proposé pour **aider les jeunes à investir et lancer leur activité**.
 - Une aide à la maturation du projet, qui prendra la forme de financement de formation, de coaching et d'aide au montage administratif de l'entreprise.
 - Favoriser la création d'entreprise par tous et notamment les personnes non formées, vers l'économie verte.
- **Des entreprises plus proches des jeunes avec 25 000 jobs étudiants dans des entreprises partenaires**.

FAVORISER L'ACCÈS ET LE RETOUR À L'EMPLOI

- **Aide au transport et à la garde d'enfant** pour trouver un l'emploi.
- **Renforcement de l'offre de lieux de télétravail** grâce au « Réso Occitanie » (réseau de tiers lieux).

PROTÉGER NOS ENTREPRISES ET NOS EMPLOIS

Création d'un fonds anti-faillites de 100 M€, avec une participation des assureurs, pour protéger l'emploi et les TPE – PME fragilisées par la « dette COVID ».

3 UNE MÉTHODE : TOUS ACTEURS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Consciente de la crise démocratique que traverse la France et l'Europe, Carole Delga associe plus largement les habitants d'Occitanie à la préparation de l'avenir. Pour donner à chacun les moyens d'agir, elle défend un nouveau modèle de société où le citoyen devient acteur de l'économie régionale.

- **Mobiliser l'épargne citoyenne populaire au profit de l'emploi local**.
- **Création d'un comité de suivi de la conditionnalité des aides** associant les citoyens.
- Augmenter le nombre d'entreprises reprises par les salariés notamment **sous forme de coopérative** et encourager les entreprises à ouvrir une part de leur capital aux salariés.
- Création d'un « Fonds ESS – Entreprises à mission » doté de 20 M€ en lien avec l'incubateur et l'accélérateur ESS régional.
- Soutenir les commerces, les épicerie et les artisans itinérants grâce à une **aide à l'achat de véhicules itinérants pour vendre les produits d'Occitanie**.
- Développer les filières locales : bois, pierre, laine...

DEVENIR LA 1^{ère} RÉGION DU TOURISME DURABLE EN EUROPE

Avec plus de 30 millions de visiteurs par an, la Région Occitanie est aujourd'hui une des plus attractives en matière de tourisme. L'enjeu aujourd'hui est de construire, avec les acteurs touristiques régionaux, la 1^{ère} Région du tourisme durable en Europe.

SOUTENIR L'EMPLOI

- **Aide à l'emploi des saisonniers** avec la création d'un réseau de groupements d'employeurs.
- **Bénéficiaire de loisirs « dans ma zone »**, grâce aux réductions de la carte Occ'ygène dans les entreprises touristiques et de loisirs régionales.

SOUTENIR LA DESTINATION OCCITANIE

- **Plan de sauvegarde du patrimoine historique** de nos villages et de nos villes.
- **Amplification de la rénovation énergétique** et la transformation 4 saisons de nos stations de montagne et du littoral.
- **Créer une école du goût et de l'alimentation durable ainsi que des destinations « Territoires de Goût »**, pour nos territoires sous Signes de qualité.

PERMETTRE UNE MOBILITÉ + VERTE ET + ÉCONOMIQUE

- **Création de 1 500 nouveaux kilomètres de pistes cyclables** et voies vertes pour le tourisme à vélo.
- **Favoriser l'émergence d'éco-gares éphémères touristiques**.
- Mais aussi pour l'économie et l'emploi, **la Région restera la 1^{ère} en matière d'investissement pour les infrastructures de transports** : rail, route, aéroport, port, canaux... car tout développement économique demande des liaisons et ces travaux soutiennent le secteur du BTP.

BILAN

Depuis 2016, plus de 65 000 entreprises ont été soutenues et durant la crise COVID, plus de 250 000 emplois ont été préservés. Pour cela, la Région a mené des actions sur tous les fronts :

- **Structuration des acteurs publics régionaux**, avec la création de l'agence de développement économique de la Région, Ad'Occ, mais également de ses partenaires, l'agence régionale de l'aménagement et de la construction (ARAC), de l'agence régionale environnement climat (AREC), ainsi que de la dernière-née : l'agence régionale des investissements stratégiques (ARIS).
- **Formation** : près de 220 000 demandeurs d'emplois formés.
- **Soutien aux commerçants** : fonds d'aide durant la crise sociale de 2019 (plus de 1 100 entreprises aidées pour un montant de 10 M€), fonds L'OCCAL permettant pendant la crise de soutenir 15 000 entreprises et de financer 11 000 loyers, lancement expérimental de FOCCAL permettant de soutenir les communes dans leur projet de redynamisation des cœurs de ville, passant notamment par l'installation de nouveaux commerces de proximité.
- **Soutien au développement des entreprises** : simplification des aides régionales par la création des PASS et Contrats, notamment pour la croissance, l'innovation, l'export, la transmission-reprise, fonds d'investissement pour aider aux enjeux de haut de bilan...



- **Soutien à l'agroalimentaire, la viticulture et l'agriculture** : un budget doublé depuis 2016, permettant la conversion vers le bio de plus de 6 000 agriculteurs et viticulteurs, une action redoublée pour la valorisation des produits Occitanie en France et à l'International, grâce à la marque Sud de France, la signature d'une charte en 2021 avec les acteurs régionaux de la grande distribution afin d'accroître de 10% par an les produits locaux dans leurs rayons, et pendant la crise, la création de la plateforme TousOccitaniens.fr recensant plus de 4 500 producteurs et commerçants locaux.
- **Aéronautique** : Plan de relance de 100 M€ adopté en juillet 2020 pour préserver l'emploi et les compétences, limiter les défaillances d'entreprises de la supply-chain, accompagner les diversifications et consolidations, travailler sur l'avion du futur.
- Mais aussi pour l'économie et l'emploi, la Région restera la **1^{ère} en matière d'investissement pour les infrastructures de transports** : rail, route, aéroport, port, canaux... car tout développement économique demande des liaisons et ces travaux soutiennent le secteur du BTP.



CONTACT PRESSE

05 34 31 00 00 - presse@occitanieencommun.org

UN PROJET POUR UNE SANTÉ DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

1 FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS : MA SANTÉ À 15 MINUTES

Ce premier axe propose d'agir sur une problématique récurrente : la difficulté pour obtenir un rendez-vous médical. L'objectif est clair : aucun habitant d'Occitanie à plus de 15 minutes d'un professionnel de santé. Pour cela, 5 mesures concrètes mises en place :

- Installer **200 médecins salariés et infirmiers dans les Territoires à Médicaliser d'Urgence** : au total 47 en Occitanie, où l'accès aux soins est particulièrement difficile. En partenariat avec les territoires, l'Agence régionale de santé et la Caisse primaire d'assurance maladie, la Région financera une structure permettant l'installation et la rémunération de ces médecins et infirmiers. Afin de sensibiliser les étudiants des leurs premières années d'étude, **des stages dans ces territoires** seront amplifiés avec les facultés de médecine.
- **Construire ou agrandir 150 maisons et centres de santé : elles viendront compléter les 308 centres déjà existants, pour moitié financée par la Région.** La mise en place d'un réseau régional des maisons et centres de santé garantira la cohérence territoriale pour la prise en charge des patients.
- **Augmenter le nombre de places en formation paramédicale** : à l'horizon 2026, l'objectif sera **d'accueillir 3 000 apprenants supplémentaires en formations paramédicales**, soit 14 500 au total. Les 2/3 des places créées seront situées hors-métropoles.
- **Développer la télémédecine.**
- **Participer à l'émergence des communautés professionnelles territoriales** de santé afin de favoriser la prise en charge globale des parcours de soin à la personne.

2 AGIR POUR LA PRÉVENTION

La prévention est un réel outil de santé publique. Pour mener une politique de prévention durable, l'Occitanie en Commun propose donc 8 actions :

FORMER, INFORMER :

- « **Un jeune formé, une vie sauvée** » : **cette journée d'appel aux premiers secours pour tous les jeunes, financée** via la Carte Jeune, sera organisée en lien avec les organismes agréés : Croix-Rouge, protection civile, SDIS.
- Renforcer les **campagnes d'information et de sensibilisation**, notamment auprès des jeunes, sur les comportements à risque.

SPORT ET SANTÉ :

- Un « **parcours forme** » dans chaque Bourg-Centre : lors de la contractualisation avec les communes, ces parcours seront implantés dans toutes les communes, rendant la pratique sportive accessible à tous. Un objectif : faire de l'Occitanie la plus grande salle de sport de France en plein air.
- S'impliquer dans une **démarche de santé intergénérationnelle** en promouvant la pratique de la marche collective, accompagnée d'intervenants prévention santé.

ALIMENTATION ET SANTÉ :

- Augmenter de **40% à 75% la part de produits bio et locaux dans les cantines des lycées**, sans augmenter le coût pour les familles. Manger bio et local réduit de 25% les risques de cancer tout en participant à la lutte contre l'obésité et les maladies évitables.
- Un **centre d'appel régional sur la nutrition et la santé en Occitanie** : ce numéro vert permettra à chaque habitant d'Occitanie de s'informer sur l'alimentation, la saisonnalité des produits, les productions locales, les circuits-courts, et tout cela accompagné par l'expertise de diététiciens.
- Une **chaîne Youtube de cuisine régionale** pour valoriser les producteurs locaux, nos aînés et les chefs étoilés d'Occitanie.

THERMALISME ET SANTÉ :

- **Soutien à l'investissement dans les centres thermaux** et pour la connaissance des médecines douces.

**UN BUDGET DE 150 M€ PAR AN,
SOIT 900 M€ SUR LE MANDAT**

3 COMPÉTENCE SANTÉ POUR LES RÉGIONS : FAIRE ÉVOLUER LA LOI DANS LE BON SENS

Expérimenter la décentralisation du système de santé grâce à une évolution de la loi ? Il est urgent de rapprocher la décision des territoires, tout en maintenant la politique globale de santé à l'Etat. L'Occitanie en commun est volontaire ! Pour le prouver, Carole Delga a recensé les prérogatives à confier aux Régions :

- **La construction, l'entretien et l'équipement des CHU et centres hospitaliers généraux.** A l'image de ce qui a été fait pour les lycées. Pour les hôpitaux ruraux, un dispositif d'aide à l'équipement.
- **Régulation de l'installation du personnel soignant** (démographie médicale, zonage des professionnels libéraux) et maîtrise des **ouvertures et fermetures des filières de formations médicales** et paramédicales.
- Élaboration d'un plan régional de santé, **schéma directeur de l'aménagement sanitaire du territoire**, avec une attention particulière portée à l'articulation entre médecine de ville, hôpitaux de proximité et CHU.
- **Avoir une place active dans l'Agence Régionale de la Santé.**
- **Régionalisation de l'objectif national des dépenses de santé.**
- **Travail avec l'Etat et l'Ordre des médecins** sur la question du nécessaire maintien des visites à domicile des malades.

4 SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Désormais conscients de l'impact que peut avoir notre environnement sur notre santé, l'Occitanie en commun agira sur les sujets majeurs de santé publique que sont les perturbateurs endocriniens, la qualité de l'air et la prévention des maladies liées à la météorologie de notre région (prévention de l'exposition au soleil, recrudescence de moustiques tigres). 3 mesures seront mises en place :

- Un **Budget participatif** pour valoriser les projets en faveur du Zéro phyto, Zéro perturbateurs endocriniens et Zéro plastique.
- **Renforcer les moyens de prévision et de mesure** de l'observatoire régional de la qualité de l'air (ATMO Occitanie). Des capteurs pour estimer la qualité de l'air seront également déployés dans les lycées.
- **Une solution « mobilité-santé »** pour chaque habitant dans ses déplacements du quotidien. Grâce à la création d'une application, l'utilisateur gagnera des bons de réduction en marchant et pourra s'en servir chez les commerçants et artisans locaux partenaires (Dans ma zone, Tous Occitariens, Carte Occ'ygène).
- **Plus de moyens pour la recherche**, la diffusion et la communication des bonnes pratiques dans le domaine environnemental.

De plus, le Plan Bio, l'objectif « Zéro plastique » dans les lycées, l'appel à projet « Zéro phyto » et le soutien aux entreprises développant des solutions limitant les pollutions seront poursuivis.



5 LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SANTÉ

Seule puissance mondiale à ne pas avoir fabriqué de vaccin et fragilisée par sa dépendance de production pendant le confinement, la France est pourtant dotée d'unités et de centres de recherche très performants.

- **Accentuer le soutien aux chercheurs d'Occitanie** sur les questions du bien-vieillir et de la recherche sur le cancer.
- **Utiliser "Occitanie Protect" et l'Agence de relocalisation industrielle** pour développer la production stratégique en Occitanie d'équipements sanitaires. Lutter contre la précarité menstruelle en relocalisant la production de protections hygiéniques.

LE RÉFÉRENT SANTÉ À LA RÉGION

Garant d'un dialogue constant et constructif avec les habitants d'Occitanie, le référent santé mettra en place une **Convention Régionale de la Santé**, en lien avec les citoyens, les élus locaux, et les professionnels de santé publique et privée. L'Occitanie en Commun veut permettre à chaque citoyen d'Occitanie d'être acteur de sa santé.

Agir sur tous les fronts, transversalement, c'est comme cela que l'Occitanie en commun souhaite créer un système de santé solide et préparé pour l'avenir. Entourée de professionnels de santé compétents, passionnés et reconnus pour leurs travaux, **Carole Delga portera l'expérimentation de la décentralisation du système de santé. Pour cela, elle est soutenue par Vincent Bounes, Chef de service du SAMU 31 (SAMU Régional).**



CAROLE DELGA : « SUR LA SÉCURITÉ, JE FAIS DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR SOUTENIR LES COMMUNES ET LEURS POLICES MUNICIPALES »

Carole Delga : « Le droit à la sécurité de nos concitoyens n'est pas négociable. Et ce sujet ne doit souffrir d'aucune démagogie. Chacun le sait : la Région n'a pas compétence en la matière, ce qui veut dire clairement que la loi ne permet pas de créer des « polices régionales » comme je l'entends ici ou là. Voilà pourquoi j'ai demandé à de nombreuses reprises à l'Etat, dont c'est la responsabilité, de développer les effectifs nécessaires de police et de gendarmerie pour assurer la sécurité de nos habitants dans tous les territoires. Tout comme j'ai réitéré, à plusieurs reprises au Président de la République, la nécessité d'accorder à l'Occitanie une zone de défense propre à notre territoire.

Depuis 2016, en ce qui concerne la **sécurisation des lycées et les trains régionaux**, nous avons agi fortement : **24 M€ ont été investis pour sécuriser ces lieux**. Cette action a permis par exemple de passer de **42 à 77% le nombre de places couvertes aujourd'hui par la vidéoprotection dans les trains**, en plus de la présence humaine de la police, dans les gares, à laquelle il faut ajouter la police ferroviaire assurée par la SNCF. **Des moyens qui nous ont permis de placer notre région parmi les plus sûres de France.**

Notre « Plan régional de sécurité », travaillé en concertation avec les principaux acteurs et adopté durant ce mandat, prévoit **l'investissement de 50 M€ sur les 3 prochaines années** afin de remplir les objectifs suivants :

Dans les lycées :

- **100% de lycées entièrement sécurisés d'ici 2023**, avec clôtures, portiques et vidéoprotection.
- **Création d'un Observatoire des violences dans les lycées**, en lien avec les rectorats ;
- **Formation des agents régionaux à la lutte contre le harcèlement et contre la radicalisation ;**
- **Accompagnement à hauteur de 30% des communes pour le déploiement de vidéoprotection aux abords des lycées.**



@loccitanieencommun

Dans les transports :

- **100% de trains équipés en vidéoprotection d'ici fin 2023 ;**
- **100% des autocars de lignes régulières et des transports scolaires équipés en vidéoprotection d'ici 2023.**
- **Accompagnement à hauteur de 30% des collectivités** qui investissent dans des dispositifs de **vidéoprotection pour leur Pôle d'échange multimodal.**

Je mène sur ce sujet un dialogue constant avec de nombreux maires du territoire, ce qui me permet aujourd'hui de faire des propositions concrètes pour le prochain mandat afin de soutenir efficacement les communes dans leur effort de sécurité du quotidien et d'actions de prévention :

- Le financement d'équipements pour les polices municipales et intercommunales avec notamment le **déploiement de commissariats mobiles**, par le biais de camions, afin de renforcer la présence sur le terrain de ces polices de proximité.
- **L'aide à la rénovation des locaux des polices municipales, et donc des conditions de travail des agents.**
- Le **soutien à la formation des policiers municipaux de l'Occitanie**, dévolue au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriales), avec notamment l'aide à la **création d'une école à Toulouse et la rénovation de celle de Montpellier.**
- Le **renforcement des aides aux associations d'éducation populaire** qui assurent, sur le temps périscolaire, l'éducation et la sensibilisation de nos jeunes.

Ma vision, c'est la sécurité républicaine, pas la République sécuritaire. Ce doit être une sécurité de proximité, avec une présence humaine, pour rassurer les Français. Ce doit être une prévention de proximité pour réassurer chacun de sa place dans la République ».

Contact presse : Lisa Mazieres / presse.occitaniencommun@gmail.com / 07 57 00 53 93

Twitter : @PresseOccCommun



@loccitaniencommun

DES MOYENS D'ACTION AU SERVICE D'UN PROJET POLITIQUE

Depuis des décennies, les gouvernements successifs appliquent une politique de réduction des dépenses publiques, dont sont victimes les collectivités territoriales et les services publics, au détriment des réponses à apporter aux immenses besoins de la population.

En Occitanie, **les élu.e.s communistes et apparentés s'opposent à ces logiques d'asphyxie financière par l'Etat, en conquérant des moyens d'action** pour mettre en oeuvre le projet de la majorité de gauche du Conseil régional : une politique à la hauteur des enjeux de solidarité, d'emploi local, de transition écologique et de démocratie citoyenne.

RECOURS À L'EMPRUNT



Nous avons obtenu l'augmentation du niveau d'emprunts afin de financer plus d'investissements utiles : une stratégie budgétaire offensive, marqueur du mandat.

163

1ÈRE RÉGION EN INVESTISSEMENT

163 € par habitant : le niveau d'investissement le plus élevé des régions françaises

REFUS DES CONTRATS FINANCIERS DE L'ÉTAT



La majorité s'est battue contre le corset budgétaire imposé par les Préfets aux régions sur leurs dépenses de fonctionnement.



ÉMISSIONS OBLIGATAIRES VERTES ET SOCIALES

Mise en adéquation des priorités politiques en matière de développement durable avec leur mode de financement

EXIGENCE D'AUTONOMIE FINANCIÈRE



Face au désengagement de l'Etat, nous portons l'exigence de ressources suffisantes et pérennes, condition d'une véritable décentralisation.



DÉFENSE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Augmentation du nombre d'agents par l'internalisation de certaines missions, harmonisation au plus favorable du régime indemnitaire

UNE RÉGION QUI PROTÈGE LES HABITANTS

- **Les solidarités au cœur du projet de mandat** : création et développement d'un réseau de centres de santé publics. Soutien accru au secteur associatif et mise en place d'un comité régional de la vie associative. Aide conséquente à la construction de logements sociaux. Actions déterminées de lutte contre les discriminations, de soutien aux associations de solidarité, d'aide aux départs en vacances.
- **La rentrée scolaire la moins chère de France** : la « carte jeune » permet 400 € d'économies pour les familles en moyenne, la gratuité des manuels scolaires, du premier équipement professionnel, des ordinateurs portables l'Ordi distribués aux lycéens du public (ou aides à l'acquisition en fonction des revenus). Nous ne votons pas les subventions d'investissement aux lycées privés (hors accessibilité handicap).
- **Accès à la culture pour tou.te.s** : 16 % d'augmentation du budget depuis 2016. Nous défendons l'aide à la création et à la diffusion, ainsi que l'accès aux lieux et aux pratiques et les langues occitanes et catalanes.
- **Une Région accueillante et solidaire** : soutien aux ONG qui sauvent des migrants en Méditerranée, mission d'information sur l'accueil et l'insertion des demandeurs d'asile et réfugiés en Occitanie.

UNE RÉGION QUI AMÉNAGE LES TERRITOIRES

- **Les mobilités au cœur des politiques publiques** : création d'un grand service public de transport régional TER et autocars liO, objectif clair de gratuité du transport scolaire en 2021, gamme tarifaire en faveur du pouvoir d'achat, création des Pôles d'Échanges Multimodaux, défense de la LGV et des lignes de desserte fine du territoire et du fret, développement logistique avec nos ports régionaux, mise en place du GART Occitanie, des Commissions départementales des mobilités et Commissions départementales des transports scolaires, dialogue systématique avec les représentants syndicaux.
- **Priorité à l'emploi local** : nous sommes à l'origine du renforcement des critères d'éco-conditionnalité dans l'attribution des aides régionales aux entreprises pour des emplois non délocalisables et des pratiques écologiquement responsables (création d'emplois, non-versement de dividendes, transparence financière, égalité femme-homme, etc.).
- **Un développement économique pour tous les territoires, pas seulement les grandes villes** : aides à l'économie de proximité et à la transmission/reprise dans les villages, soutien à l'industrie en dehors des métropoles, répartition de l'offre de formation sur les territoires, un plan ESS pour des emplois à finalité solidaire dans les territoires. Le plan d'urgence économique et solidaire lié au Covid-19 prévoit plus de 250 millions € d'aides, notamment pour le maintien de l'emploi et la relocalisation des productions.
- **Défense d'une agriculture rémunératrice et raisonnée**, face aux menaces sur les fonds européens. Un chantier agriculture durable a été lancé pour accompagner l'évolution des pratiques des exploitants vers une protection accrue des ressources naturelles, tout en sécurisant les revenus agricoles.
- **Le Pacte alimentation durable** : centrale d'approvisionnement de produits locaux et de qualité pour la restauration collective, soutien aux circuits courts, promotion des produits régionaux y compris auprès de la grande distribution, etc.

UNE RÉGION QUI PRÉPARE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- **La 1ère Région à énergie positive d'Europe à horizon 2050** : l'Occitanie investit massivement dans les énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse...) et agit pour réduire les besoins. Nous avons obtenu l'encadrement des aides aux unités de méthanisation, notamment pour limiter leur taille. La clé d'une transition écologique réussie réside dans **la réduction des inégalités sociales et dans l'accompagnement au changement** : éco-chèque logement et rénovation énergétique, conversion à l'agriculture bio et raisonnée, gestion des déchets et de la ressource en eau, etc. La Région est pionnière en Méditerranée sur l'éolien flottant en mer, avec tous les emplois induits.
- **La Région des expérimentations et des innovations au service des mobilités vertes et douces** : l'Occitanie valorise la rénovation du matériel ferré roulant avec notamment des TER hybrides, soutient la conversion des autocars aux nouveaux carburants dont le bioGNV, affecte 150 millions d'euros pour le Plan Hydrogène vert, installe le projet Hyport sur 2 aéroports, booste le pouvoir d'achat en déployant les éco-chèques vélos et véhicules électriques, crée un 4ème pilier des nouvelles mobilités liO intégrant un dispositif de covoiturage et d'autopartage et un Plan Vélo ambitieux.
- **Défense de la maîtrise publique des grandes infrastructures** comme garantie du développement durable et contre leur marchandisation : nous avons demandé la sanctuarisation des barrages hydro-électriques des Pyrénées, un actionnariat majoritairement public à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, le maintien du Train des Primeurs, etc.

I-/ Politique Bourg-Centre

1- Principes fondateurs de la politique bourg centre

a- Pallier à la perte d'attractivité des petites et bourgs ruraux ou péri-urbains en **s'appuyant sur Un Projet global de développement et de valorisation** (qualification du cadre de vie patrimoine, espaces publics, accessibilité et mobilités, Développement économique, création d'emplois, services aux publics...).

b- Anticiper et accompagner la venue de nouvelles populations dans les communes situées à proximité des métropoles et des villes centres des agglomérations.

c- La Région a décidé d'apporter des réponses adaptées aux caractéristiques de chaque Bourg-centre (du « sur-mesure »), par ailleurs, il ne s'agit pas d'un appel à Projets ni d'un appel à Manifestation d'Intérêt, permettant ainsi à chaque collectivité d'aller à son rythme.

C'est une **politique transversale et partenariale** visant à agir sur l'ensemble des fonctions de centralité et vecteurs d'attractivité du Bourg-Centre vis à vis de son bassin de vie. (Cadre de vie, développement économique, habitat, mobilité, culture,...).

En Occitanie, 758 communes ont été pré-identifiées selon la nomenclature Insee des pôles de services.

2- L'action de la Région

Dans le cadre de la contractualisation « Bourgs-Centres », les principales thématiques faisant l'objet d'un accompagnement de la Région sont les suivantes :

- La qualification du cadre de vie (ex : espaces publics, aménagements paysagers, entrées de ville...).
- La qualification et la valorisation du patrimoine architectural et historique,
- Le développement économique y compris touristique pour les communes et territoires concernés.
- L'offre de services à la population (ex : qualification des bâtiments de services ouverts au public ; accessibilité et rénovation énergétique notamment, aide à la création extension de pôles petite enfance, Maison de santé, MSAP, tiers-lieux...)
- Les mobilités : liaisons de cheminements doux et cyclables, pôles d'échanges multimodaux,...)
- L'offre culturelle, sportive, de loisirs
- la transition écologique et énergétique

Dans ces secteurs, la Région a décidé d'accompagner spécifiquement les bourgs-centres par des dispositions particulières :

- **Accompagnement des études stratégiques de définition du Projet**

- **Accompagnement des études de faisabilité techniques et financières**

- Ouverture de dispositif / bonification des taux d'intervention et/ou déplafonnement des dépenses éligibles :

- pour les espaces publics : Aménagements qualitatifs
- pour les équipements structurants, notamment culturels : bonification des taux
- Aide aux entreprises touristiques : bonification des taux
- Aide aux commerces et artisanat de proximité

- Intervention sur des dispositifs exclusifs :

- programme valorisation des façades
- équipements sportifs de proximité

- Prise en compte des opérations qui ne relèveraient pas de dispositifs existants mais qui apporteraient une réelle valeur ajoutée au développement et à la valorisation du Bourg (équipement structurant Bourg Centre) **droit à l'expérimentation.**

3- Etat d'avancement de la démarche dans le Lot

A l'échelle de l'Occitanie **498 communes ont engagé la démarche « Bourg-Centre »** au 11 janvier 2021. 381 Contrats ont été approuvés.

Pour le Lot, **32 communes concernées + 1 en Aveyron** (Capdenac Gare) 30 communes engagées dans la démarche :

- 18 contrats bourg-centre approuvés

Etat des lieux du Lot :

CA Grand Cahors : Catus Pradines saint-Géry

PETR Grand Quercy : Salviac, Castelnau-Montratier Sainte-Alauzie, Gourdon-Le Vigan, saint-Germain du Bel Air

PETR FQVD : Gramat, Bretenoux, Vayrac, Souillac, Saint-Céré, Sousceyrac, Payrac, Martel Figeac, Bagnac-sur-Célé, Lacapelle-Marival, Livernon-Assier,

II-/ Focus sur le Fonds L'OCCAL

Mis en place par la Région Occitanie en juin 2020, le dispositif « Fonds L'OCCAL » a été conçu en partenariat avec les départements et les EPCI.

Il avait pour but d'apporter un soutien important au tissu économique et culturel local : commerce de proximité, restaurant et hôtellerie, clubs sportifs, etc.

Un « Comité d'engagement », organe collégial qui permet de concerter la décision d'attribution de l'aide.

→ Avec 3 volets différents d'intervention :

- **Volet avances remboursables** : pour apporter de la trésorerie aux entreprises

- **Volet Subventions** : sur des investissements structurants permettant aux entreprises de dépasser la fermeture administrative et de favoriser la relance.

- **Volet Loyers** : déployé au mois de novembre et décembre pour permettre aux petites touchées par la fermeture de passer le cap du second confinement.

→ 320 dossiers votés depuis avril 200 000 € d'aide aux loyers

→ Etat des lieux du Lot :

416 dossiers déposés : 200 dossiers votés recevables, 33 rejetés à l'instruction.

2 millions d'€ votés et portés par le Département du Lot, les intercommunalités, la Banque des Territoires et la Région Occitanie.

1 Exemple de dossier à Bretenoux : Un Commerçant : artisan traiteur, qui a pu réaliser un investissement immatériel – 1 site marchand pour lui permettre de réaliser de la vente directe, hâchoir à viande et matériel autoclave. Montant d'aide de 7 957 €.

III-/ Focus sur le bilan

Depuis 2016, plus de 65 000 entreprises ont été soutenues et durant la Crise COVID, plus de 250 000 emplois ont été préservés. Pour cela, la Région a mené des actions sur tous les fronts.

STRUCTURATION DES ACTEURS PUBLICS REGIONAUX ADOCC, ARAC, AREC, ARIS

FORMATION

Près de 220 000 demandeurs d'emplois formés.

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

Fonds d'aide durant la crise sociale de 2019, (+ de 1100 entreprises aidées pour un montant de 10 M €), fonds l'OCCAL, (15 000 entreprises, 11 000 loyers), FOCCAL pour soutenir les communes dans leur projet de redynamisation des cœurs de ville, passant notamment par l'installation de nouveaux commerces de proximité.

IV-/ Quelques propositions issues de la conférence de presse Présidente du 31.05 :

PROTÉGER NOS ENTREPRISES ET NOS EMPLOIS

- **Mesure** : création d'un fonds anti-faillites de 100 M€, avec une participation des assureurs, pour protéger l'emploi et les TPE – PME fragilisées par la « dette COVID ».

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION

- Une Région à économie positive : **contrats « entreprise durable et de progrès »** pour accompagner les entreprises dans leur projet de transformation vers un modèle plus écologique et socialement responsable au quotidien.
- **Booster la digitalisation et la transformation numérique des entreprises régionales en intégrant l'enjeu de la cybersécurité.**

Gratuité des transports en commun

C'est une perspective portée lors de rendez-vous électoraux. C'est une réalité dans plusieurs collectivités au niveau des transports urbains. Il n'y a pas d'exemple dans le cadre des transports interurbains pour l'instant. Qu'en est-il en Occitanie ?

Avant d'en venir plus précisément à ce concept, peut-être est-il utile de revenir sur quelques éléments structurants des mobilités. La satisfaction des usagers, des ayant-droits aux transports, aux mobilités se construit à partir d'une offre, avec des infrastructures adaptées, des véhicules modernes, une gamme tarifaire attractive. Il est important de travailler les différents aspects dans le même mouvement pour atteindre les objectifs attendus. Le maillage du territoire est aussi une donnée importante.

En Occitanie, 1620 communes, (soit 30% des communes de la région) sont situées à moins de 5 km d'une gare ferroviaire et 225 sont desservies par les trains liO. Cela représente plus de 60% de la population totale d'Occitanie qui est ainsi domiciliée à moins de 5 km d'une gare. Par ailleurs, 1594 communes sont desservies par les lignes régulières du réseau d'autocars liO.

Concernant les transports routiers, nous avons limité le tarif du billet unique à 2€ maximum ce qui a permis des réductions conséquentes des coûts. Nous avons fait l'acquisition dans les structures de la région de cars modernes et priorisé cette donnée dans les marchés publics de transports routiers.

Concernant le ferroviaire, nous avons augmenté de manière significative l'offre avec une capacité d'emport progressant de plus de 40% entre 2016 et 2020. C'est l'effet cumulé de l'augmentation des dessertes (72 trains supplémentaires), de la modernisation des rames plus capacitaires (18 rames supplémentaires acquises pour 130 millions d'euros), de l'amélioration des fréquences sur plusieurs liaisons qui a permis ce bon quantitatif. Nous avons investi plus de 300 millions dans les infrastructures durant le mandat et plus de 50 dans les technicentres de Toulouse et de Nîmes. Un plan rail est annoncé pour les dix prochaines années avec 800 millions pris en charge par la Région qui a aussi annoncé le financement d'une équipe de 50 équivalents temps plein supplémentaires à Sncf Réseau.

La gamme tarifaire est construite avec l'objectif de répondre aux deux publics différents, les occasionnels et les utilisateurs fréquents. Nous avons en plus des tarifs sociaux uniformisés au niveau régional et élargis en termes de bénéficiaires.

Concernant les utilisateurs fréquents, avec les abonnements et la prise en charge de 50% par l'employeur, les trajets, y compris sur de grandes distances régionales revient à moins d'1€ pour l'utilisateur. Ayant limité le coût à 90€ quelle que soit la distance pour les liaisons TER dans l'abonnement, nous atteignons ce but de moins d'1€ le trajet.

En direction des utilisateurs occasionnels, nous avons multiplié jusqu'à 1 million de billets les petits prix (3, 5, 10 euros), un tarif mini groupe pour 3, 4 ou 5 utilisateur-riche-s, les tarifs à 1€. Le tarif « mini groupe » permet une réduction de 30% à partir de 3 voyageur-euse-s, 40% pour 4 et 50% pour 5, etc . Enfin, pour les tarifs à 1€, il y en a, en année classique, 1,5 million de billets mis en vente sur toutes les lignes de la région. Cette année, des mesures spécifiques sont prévues à l'approche de l'été 2021. Les week-ends de juin et de septembre seront tous à 1 euro le voyage et les mercredis de juillet et août aussi. Cela fera plus de 850 000 billets pour la saison estivale.

Un focus particulier pour les produits tarifaires pour les 18-26 ans. C'est clairement, une priorité pour la région.

Depuis septembre 2020, il n'est plus besoin d'acquérir une carte mais juste d'avoir un justificatif d'âge pour les 18-26 ans pour obtenir un billet à 50%. Cela a amplifié de manière spectaculaire l'utilisation du TER. A titre, d'exemple, comparons les mois d'avril 2019 avant la Covid et avril 2021 avec couvre-feu et limitation des déplacements. Les titres de transports sont passés de 40158 billets en 2019 à 145113 en 2021 soit +360% ! Cette tendance se poursuit depuis octobre 2020, ce qui démontre qu'en Occitanie, le TER est moins cher que le co-voiturage.

Enfin, nous avons lancé l'opération += 0, en débutant le dispositif par l'étude auprès d'un panel de 2000 jeunes entre 18 et 26 ans. 3800 avaient répondu à l'appel à candidature.

Il s'agit d'une gratuité qui s'acquiert par l'utilisation du transport en commun. Du premier au cinquième voyage, le jeune paye les voyages à 50%, entre le sixième et le dixième, elle ou il ne paye plus puis entre le onzième et le quinzième, chaque voyage crédite une cagnotte qui permet de payer les cinq premiers voyages du mois suivant, et ainsi de suite. La gratuité est ainsi mise en place dans le cadre du transfert modal vers l'utilisation du TER . C'est une première en France et en Europe pour le transport inter urbain.

D'autres chantiers se profilent pour les prochaines années, pour toujours plus de service public et plus de proximité entre chacune et chacun, pour plus de mobilité, pour plus de liberté.